

ÉCONOMIE | OUEST BRETON

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉFINITION, ENJEUX ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

#2 | Avril 2021

OBSERVATOIRE | Note d'analyse



Photo : Fil & Fab



3 acteurs de l'économie circulaire interviewés

- Cellaouate
- Fil & Fab
- MéGO!



12 117
emplois salariés du secteur privé (Urssaf) répondent aux codes APE de l'économie circulaire en 2019 en Bretagne. Environ 1,5 % de l'emploi salarié privé breton.



+18 %
d'emplois répondant aux principes généraux de l'économie circulaire entre 2009 et 2019

Le premier numéro de l'observatoire de l'économie circulaire a apporté une définition conceptuelle de ce modèle économique.

Il est pourtant difficile de s'arrêter à ce regard théorique.

A défaut de pouvoir mobiliser un cadre statistique adapté à l'économie circulaire, permettant de cartographier ses acteurs et mesurer son poids, la présente note propose une approche qualitative, privilégiant la parole des acteurs locaux. Trois entretiens menés avec des entreprises locales, permettent de comprendre et donner à voir pourquoi et comment elles ont fait le choix de l'économie circulaire, ainsi que les valeurs et l'engagement qui sous-tendent leur décision.

Cette méthodologie sera reproduite dans de prochains numéros à travers de nouveaux entretiens, schémas, enjeux, afin d'amplifier au fur et à mesure la connaissance de l'économie circulaire dans l'Ouest breton.

État des lieux

Réemploi, réusage, réparation sont les piliers au cœur de l'économie circulaire dans un cadre d'éco-approvisionnement et d'éco-conception. Ces pratiques permettent d'allonger la durée de vie des produits en retardant le plus possible le moment où il deviendra un déchet. Lorsque cela arrive, elles facilitent sa valorisation en matière première secondaire (MPS) avant une ultime valorisation énergétique.

La logique voudrait que le processus consistant à allonger la durée de vie d'un bien requiert le moins d'énergie possible :

- réemployer pour intensifier l'usage d'un bien acheté par l'économie du partage et de la fonctionnalité ;
→ Ne nécessite aucune énergie ou émission de pollution supplémentaires
- réutiliser un bien qui a perdu son usage premier en favorisant une logistique de proximité, circuits courts ;
→ Peu d'énergie nécessaire et moins d'émissions liées à la logistique
- réparer un bien endommagé en favorisant une logistique et une fourniture de pièces détachées de proximité, ces dernières étant en priorité issues de la réutilisation plutôt que neuves.
→ Moins d'énergie et émissions liées à la logistique et, si nécessaire, à la production de pièces détachées

Identifier une filière de l'économie circulaire ?

Aux trois piliers du réemploi, réusage et de la réparation correspondent des codes d'activité, dans la nomenclature NAF de l'Insee, qui semblent permettre d'identifier les entreprises qui s'inscrivent dans l'économie circulaire.

A l'analyse, il apparaît cependant qu'une entrée par ces seuls codes d'activité ne suffit pas. Par exemple, une activité codifiée dans la nomenclature NAF rév. 2 telle que la « Réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements » couvre autant les entreprises faisant appel à des pièces détachées neuves ayant fait le tour de la planète qu'une entreprise intégrant le reconditionnement de produits en fin d'usage, pour pièces, dans un circuit de proximité.

Constituer un réseau d'ambassadeur-ric-e-s

Plus qu'une caractérisation par la nature d'activité, l'inscription dans l'économie circulaire se caractérise par un certain nombre de choix effectués par une entreprise. Ainsi, le groupe de travail des Dirigeants responsables de l'Ouest (DRO) en Finistère a défini, comme l'un des fondements de l'économie circulaire, le choix d'entreprises, de collectivités ou d'associations de réduire l'impact environnemental en agissant sur l'ensemble ou une partie du cycle de vie de leurs produits ou services. Appartenir à l'économie circulaire résulte d'un choix davantage éthique et écologique. Il est donc difficile d'identifier ces entreprises par leur simple classification d'activité. Elles sont identifiables par la seule connaissance de l'économie du territoire ainsi que la veille. C'est ici aussi le second pilier défini par les DRO, « l'inscription de ces acteurs dans une dynamique de coopération avec leur environnement économique et territorial pour mieux connaître, partager et valoriser les ressources de chacun ».

Quelques exemples d'activités qui répondent par nature aux principes de l'économie circulaire :

Réparation

3313Z Réparation de matériels électroniques et optiques

Économie de la fonctionnalité

7721Z Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport

Collecte et recyclage de déchets

3832Z Récupération de déchets triés (ex. MéGO!)

3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets (ex. Fil & Fab)



Photo : MéGO!



Photo : Trécobat

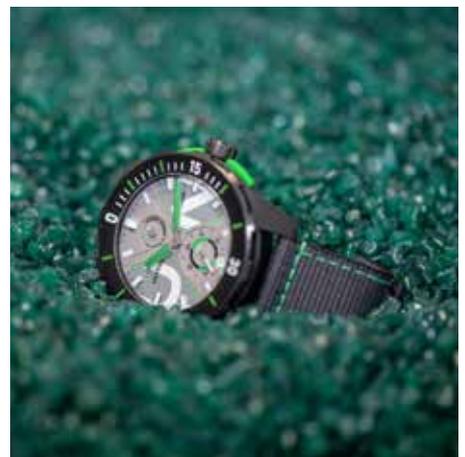


Photo : Fil&Fab

De nombreux acteurs de l'économie circulaire échappent à ce cadre statistique

La démarche d'économie circulaire n'est pas qu'une question de nature d'activité. Tout simplement parce qu'un acteur de la réparation, ou de l'économie de la fonctionnalité, peut s'approvisionner avec des matériaux acheminés de l'autre bout de la planète ou conçus à partir de matières premières rares et non renouvelables. Ce qui va à l'encontre des fondements de l'économie circulaire.

A contrario, toute activité peut emprunter une démarche d'économie circulaire et produire des boucles vertueuses : par exemple, un restaurant qui s'approvisionnerait à partir de produits locaux et de saison et qui s'inscrirait dans une démarche de réduction et de valorisation de ses déchets.

In fine, l'économie circulaire est l'affaire de toutes et tous. Il y a les acteurs qui en font leur cœur d'activité, dans la mesure où la valorisation d'un déchet, par le réemploi, le recyclage... est le modèle-même de leur activité. Et il y a tous les autres acteurs économiques, qui possèdent des flux entrants (matières, énergie) et des flux sortants (biens, déchets, émissions de CO₂) sur lesquels ils peuvent agir par la création de boucles circulaires ou, tout simplement, par la réduction de leur production de déchets ou de consommation énergétique.

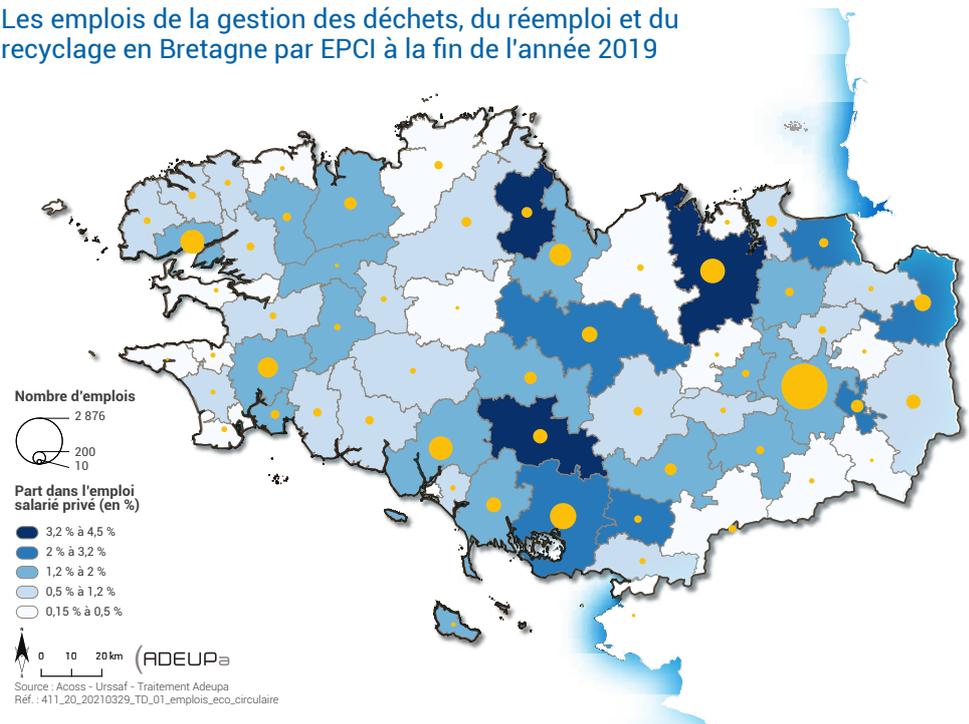
Quelques acteurs hors cadre

- Aprobois, scierie qui gère de manière raisonnée la biomasse (1624Z Fabrication d'emballages en bois)
- Cellaouate, entreprise sociale et solidaire qui transforme le papier recyclé en isolant performant et écologique (1310Z Préparation de fibres textiles et filature)
- La Cantoche, restaurant solidaire et anti-gaspillage (5610A Restauration traditionnelle)

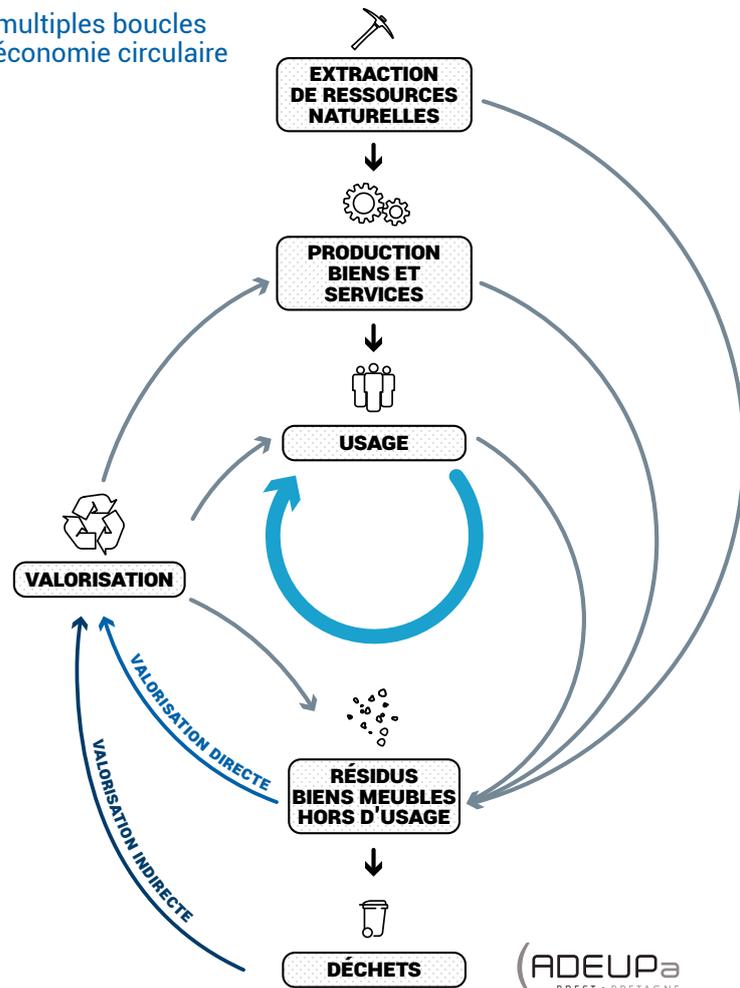


Photo : Amzair

Les emplois de la gestion des déchets, du réemploi et du recyclage en Bretagne par EPCI à la fin de l'année 2019



Les multiples boucles de l'économie circulaire



À quoi ressemble l'économie circulaire sur le territoire ?

L'économie circulaire ne date pas d'hier. Sa première conceptualisation est apparue dans les années 70. John T. Lyle parle d'économie régénérative. Mais c'est seulement dans les années 90 que le concept est arrivé à maturité ; Pearce et Turner définissant le concept de « cradle to cradle » (berceau à berceau) qui, traduit en français, correspond à l'économie circulaire.

En France, c'est seulement dans les années 2000 que les premiers écrits ont permis de mieux faire connaître l'économie circulaire. C'est d'ailleurs sans doute le Grenelle de l'environnement de 2007 qui a contribué à médiatiser ce concept sur le territoire national.

Pour que l'économie circulaire entre en fonction dans la juridiction française, il faut attendre le milieu des années 2010 :

- 14 octobre 2014 (transition énergétique pour la croissance verte)
- 10 février 2020 (lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

En Bretagne, l'économie circulaire s'organise depuis de nombreuses années autour des acteurs publics, qui ont inscrit ces nouvelles pratiques dans leur feuille de route, et avec les entreprises qui orientent de plus en plus leur modèle économique vers la valorisation.

Paroles d'acteurs

Entretien avec Bastien Lucas (fondateur de MéGO!)

MéGO! est une entreprise localisée à Bourg-Blanc dont l'activité consiste à recycler les mégots de cigarettes. Plus précisément, elle récupère l'acétate de cellulose, une matière que l'on trouve dans les filtres notamment. Néanmoins, l'activité de MéGO! ne s'arrête pas au recyclage des déchets liés au tabac, puisque l'entreprise a développé de nombreux partenariats avec des lunetiers ou d'autres entreprises dont les produits contiennent de l'acétate de cellulose. Ces relations, d'abord enracinées dans le territoire ouest breton, se sont nouées dans toute la France puisque le savoir-faire déployé au sein de l'usine blanc-bourgeoise est unique en France. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités et entreprises se montrent sensibles à la protection de l'environnement et recourent aux services de MéGO!

Le recyclage n'est pas la seule dimension circulaire de l'entreprise. Cette dernière s'attache aussi à produire du mobilier urbain à partir de la matière première secondaire émanant du recyclage de déchets. Ce mobilier est donc éco-conçu et pensé dans un usage de la fonctionnalité, dont la réutilisation est quasiment infinie, jusqu'à ce qu'il soit réintroduit dans la boucle de recyclage une fois hors d'usage. Enfin, sa portée est aussi pédagogique puisqu'il est pensé pour récolter les mégots de cigarettes plutôt qu'ils soient déversés sauvagement dans la nature. Il s'agit de boucler la boucle en maîtrisant une récolte de la ressource de plus en plus efficace.

MéGO! fait aujourd'hui face à une ressource foisonnante. Le projet de deuxième usine, prévu pour 2023, pensé dans une logique

d'optimisation de l'énergie, doit apporter une force de frappe supplémentaire à l'entreprise dans la prise en charge des filtres de cigarettes. La classification des mégots en déchets dangereux, qui a été anticipée et prise en considération dans le process par MéGO! singularise un peu plus l'entreprise sur un marché assez peu concurrentiel. Mais malgré de belles perspectives de développement, l'entreprise pourrait être affectée par la directive européenne du 18 mai 2018 qui prévoit d'obliger les industriels à prendre en charge la collecte et le recyclage des mégots de cigarettes à partir de 2023. Si cela s'apparente à une bonne initiative, c'est le caractère circulaire du texte qui pose question, car la valorisation des filtres par MéGO! a montré bien plus de vertus que leur simple incinération.

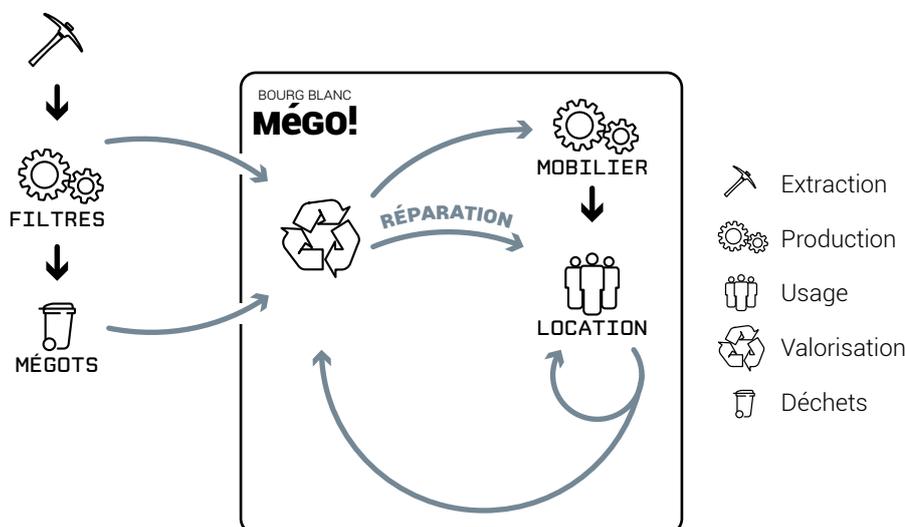


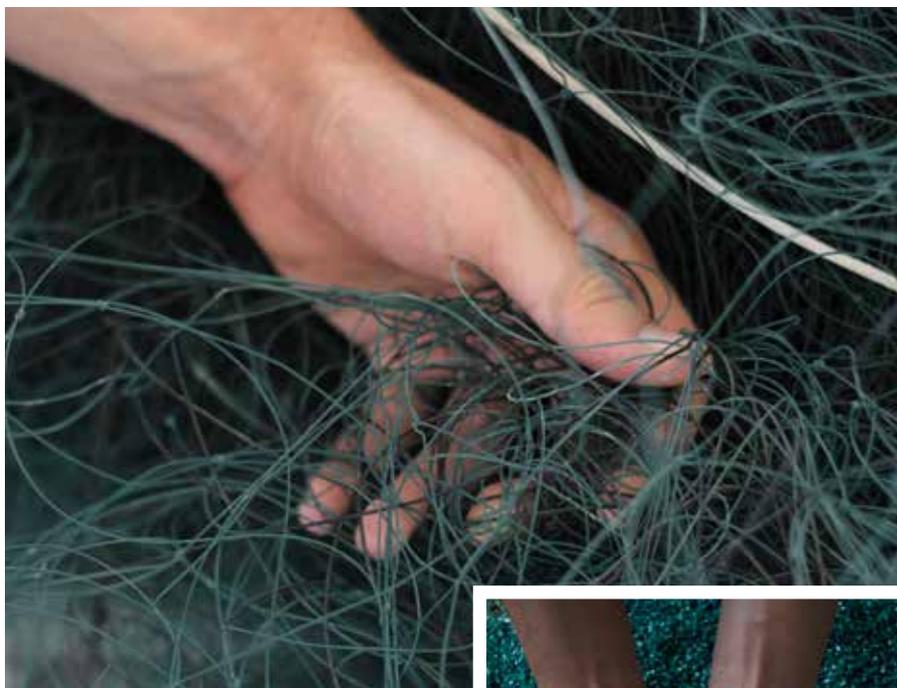
Photo : MéGO!

Entretien avec Yann Louboutin (co-fondateur de Fil & Fab)

Fil & Fab est l'histoire presque fortuite de trois étudiants brestois partageant, suite à leur formation en design de la transition à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (Eesab), une appétence pour l'économie circulaire au sens large. Au détour d'une balade sur le port de Brest, les amas de filets de pêche usagés laissés pour compte leur apparaissent comme une potentielle ressource à exploiter. Il s'agit donc de répondre à une problématique bien locale, puisque la Bretagne représente 50 % du gisement national. Le travail de prospective auprès des ports locaux permet rapidement de constituer les prémises d'une filière. D'abord contrainte en termes de tonnage, l'entreprise Fil & Fab s'est progressivement doté d'un outil industriel et d'un entrepôt capables de prendre en charge et de stocker les filets des ports du Conquet, de Camaret-sur-Mer, de l'île de Batz et, à partir de 2021, de ceux de Douarnenez, Audierne et Roscoff. Les coopérations multiples avec des industriels locaux, le tissu associatif ainsi que les collectivités ont particulièrement favorisé le développement de l'activité.

Animés par la volonté de valoriser ces anciens filets, les fondateurs de Fil & Fab ont créé, dans un premier temps, une association pour mener à bien leurs expérimentations. Les fêtes maritimes de Brest 2016 leur ont permis de mettre en lumière leur projet, suscitant un fort engouement.

En 2019, la création de l'entreprise a permis d'accélérer le processus de recyclage des filets. Néanmoins, la grande quantité de matières présentes dans les filets a obligé Fil & Fab à s'appesantir sur le processus recyclage. C'est pourquoi Fil & Fab se positionne d'abord comme un fournisseur d'une matière première secondaire produite à base de filets de pêche, appelée « nylo », plutôt qu'en créateur et designer d'objets à base de filets de pêche. L'acquisition d'une machine capable de broyer les filets est la prochaine étape de l'internalisation du



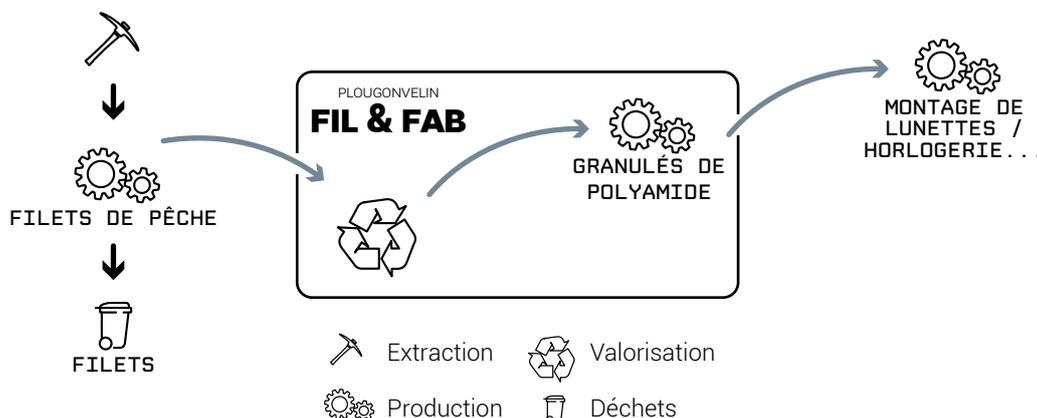
processus industriel, puisque le broyage requiert encore le transport des filets en Italie.

Pour aller plus loin dans la démarche d'économie circulaire, l'entreprise prend part à divers projets avec les unités de recherche locales. Elle s'implique également dans des démarches européennes, comme le projet INDiGO, dont l'objectif est de concevoir des filets de pêche biodégradables, ou encore à travers le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp).

À terme, l'objectif de Fil & Fab serait d'eco-concevoir des objets à partir de la matière première secondaire produite à base de filets de pêche, ce qui est, à l'origine, le cœur de métier de ses créateurs.



Photos : Fil & Fab



Entretien avec Jean-Pol Caroff (directeur général de Cellaouate)

Cellaouate est issu d'une volonté de créer une activité économique dans une démarche de protection de l'environnement et d'intégration sociale. Ce dernier point est particulièrement important puisque c'est une requête de l'Esat des Genêts d'or, concernant le tri du papier, qui a enclenché la dynamique Cellaouate. D'un côté, il y avait un véritable engouement pour faire du tri du papier une activité au service de l'intégration sociale des travailleurs et travailleuses handicapés. De l'autre, des études menées par un cabinet spécialisé dans l'économie sociale et solidaire et le développement durable, ont montré que le recyclage du papier et sa conversion en ouate de cellulose offraient des performances, en termes d'isolation, bien plus élevées que n'importe quelle autre laine conventionnelle. En 2010, le portage industriel du projet Cellaouate a pu se matérialiser à Saint-Martin-des-Champs, trois ans après le début des réflexions.

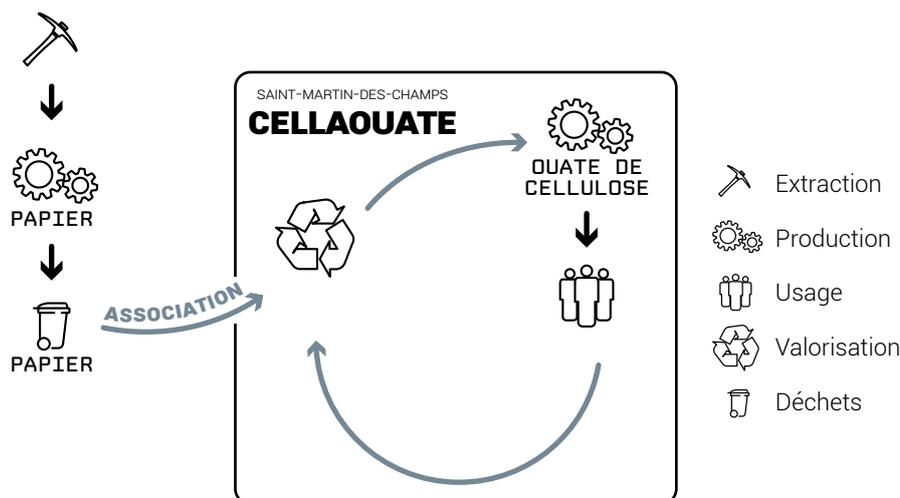
Au démarrage, l'essentiel du papier journal utilisé localement était importé d'autres pays européens. Pour réduire sa dépendance aux flux extérieurs, Cellaouate s'est tournée vers le tissu associatif local, les entreprises ainsi que les collectivités. Près de 1 000 associations récoltent du papier pour le compte de Cellaouate et pèsent pour la moitié de la collecte de l'entreprise. La proximité avec le siège du Télégramme permet aussi de récolter 1 500 tonnes de journaux, soit près du tiers du gisement traité chaque année (5 000 tonnes).

Malgré l'abondance de la ressource, l'entreprise fait face à plusieurs difficultés, à commencer par le mélange dans la collecte, rendant le processus de recyclage plus difficile. Par exemple, l'altération du papier par des denrées alimentaires rend sa transformation impossible en ouate de cellulose. Aussi, le papier est une matière première secondaire très convoitée. Des

entreprises comme Paprec, Veolia ou Suez se positionnent aussi sur ce marché, et représentent une force de frappe incomparable. La plupart des gisements sont alors directement convertis en combustibles solides pour la récupération (CSR).

Le cours de la ressource est très variable, ce qui complexifie le modèle économique de Cellaouate. Pour pallier ces fluctuations, l'entreprise a mis en place un système de régulation du prix d'achat des journaux afin que chaque maillon de la chaîne puisse consolider un modèle stable et pérenne.

Les nombreux partenariats ont permis de créer des emplois et offrent des perspectives de développement de l'activité. Toutefois, le manque de soutien des législations permet difficilement de mettre en œuvre une vraie politique de différenciation entre la ouate de cellulose et d'autres produits non issus de l'économie circulaire.



Photos : Cellaouate

Les enjeux de l'économie circulaire

Adapter le modèle à l'évolution de la ressource

Ce qui apparaît comme un déchet, une nuisance aux yeux de toutes et tous, s'avère être une ressource pour les entreprises de l'économie circulaire.

De cette ressource découle une opportunité économique, en général peu voire pas encore exploitée. Le leitmotiv étant de concilier un modèle économique viable avec une philosophie presque militante d'écologie et d'efficacité énergétique.

Si certains déchets sont amenés à être produits ad vitam aeternam, constituant ainsi une ressource pérenne dans le temps, d'autres sont amenés à se réduire par la mise en place de juridictions, ou par des modes de production, en amont, plus vertueux. Ainsi, paradoxalement, des entreprises construisent un modèle économique sur une ressource que l'on cherche institutionnellement à réduire voire à faire disparaître.

L'enjeu de ces entreprises est alors d'intégrer en amont l'écoconception du produit initial, du déchet qu'il générera afin d'imaginer, dès l'origine, les diverses boucles possibles. Il s'agit de penser le coup d'avant. Les exemples de MéGO! Et Fil & Fab illustrent ce propos par les efforts consentis pour éco-concevoir du mobilier urbain et, dans l'autre cas, des filets de pêche biodégradables.

Ce qui apparaît comme un déchet, une nuisance aux yeux de tous, s'avère être une ressource pour les entreprises de l'économie circulaire.

Pérenniser les modèles économiques

Le modèle économique de l'économie circulaire reposant sur une valorisation très aboutie de la matière est précaire. Le process industriel mis en place implique d'investir beaucoup d'efforts en termes de recherche, de développement, d'expérimentations pour un produit final ou une matière première secondaire qu'il reste parfois difficile à valoriser à sa juste valeur au regard des standards de la concurrence. Dans le même temps, pouvoir être concurrentiel sur plan tarifaire par rapport à des produits conventionnels est presque impossible.

C'est pourquoi l'un des rares avantages repose sur la gratuité de la ressource. Les seuls coûts reposent sur le transport et le stockage. Lorsque l'approvisionnement est local, ces dépenses sont encore réduites. Ces conditions sont parfois nécessaires pour la viabilité du modèle. Néanmoins, dans un monde qui produit toujours plus de déchets, les opportunités économiques deviennent plus tangibles pour de nombreuses entreprises. Le déchet devient une ressource convoitée, et donc monnayable, pouvant fragiliser le modèle économique. Dans le cas de Cellaouate, le positionnement de grands groupes sur le même créneau a obligé l'entreprise morlaisienne à adapter son modèle.

A contrario, d'autres modèles qui s'appuient sur une valorisation plus directe et brute de la matière offrent généralement une rentabilité plus forte et pérenne.

Associer le tissu associatif local

Face à la concurrence, l'adossement de l'économie circulaire au tissu local, notamment associatif, demeure un avantage comparatif. Favoriser un approvisionnement local, travailler main dans la main avec des associations, créer de l'emploi sur le territoire font partie des valeurs de cette économie qui rejoignent fondamentalement celles de l'économie sociale et solidaire et de la responsabilité sociétale des entreprises au sens large. Elles offrent des relations de confiance et de coopération avec les acteurs du territoire qui dépassent les logiques économiques. Les acteurs rencontrés ont tous nourri des liens forts avec le tissu associatif ainsi que les collectivités locales afin de consolider leur modèle économique face à la concurrence.



Photo : Fil&Fab

Les Dirigeants responsables de l'Ouest (DRO) impliqués dans l'économie circulaire

Un groupe de travail des Dirigeants responsables de l'Ouest-Finistère s'est constitué pour travailler au développement de l'économie circulaire. Face à la difficulté de poser une définition simple, il a tenu, lors de sa première réunion, à se doter d'une vision commune de l'économie circulaire. Pour lui, l'économie circulaire repose sur deux piliers :

- le choix d'entreprises, collectivités ou associations de modifier leurs process pour réduire leur impact environnemental en agissant sur l'ensemble du cycle de vie de leurs produits ou services ;
- l'inscription de ces acteurs dans une dynamique de coopération avec leur environnement économique et territorial pour mieux connaître, partager et valoriser les ressources de chacun.



“ Il est essentiel de prendre de la distance par rapport au déchet pour regarder davantage l'usage des produits. Par une économie de l'usage, on peut avoir un produit qui, grâce à sa maintenance, s'améliore dans le temps.”

Glen Desmousseaux,
Société Amzair

“ C'est en rentrant dans les entreprises que l'on constate les pratiques, les ressources inexploitées et que l'on peut suggérer des approches différentes, en discutant. L'enjeu est, progressivement, de cartographier les ressources des uns et les besoins des autres pour faciliter la mise en relation, par la constitution de bases de données ou par des intermédiaires tels les recycleries et les matériauthèques.”

Virginie L'Haridon, G4DEC
Emmanuel Gazin,
Recyclerie Un peu d'R



Grille d'entretien

Quel est le point de départ d'une entreprise de l'économie circulaire ?

Valoriser une ressource inexploitée et/ou considérée comme un déchet ou, à partir d'un produit final, trouver le moyen de le concevoir sans utiliser de nouvelles ressources ? En lien avec la vie de l'entreprise ? Opportunité de coût ?

.....
.....
.....
.....

Quelles sont, pour vous, les principales valeurs de l'économie circulaire ?

1. Allonger au maximum la durée de vie d'un produit
2. Réemployer/recycler des biens/matières considérés comme des déchets
3. Fonctionner au maximum en circuit court
4. Utiliser des ressources renouvelables
5. Favoriser l'usage plutôt que la possession
6. Autre :

Travaillez-vous en collaboration avec des entreprises ? Institutions ? Acteurs de la société civile ? Êtes-vous inscrit·e dans des réseaux particuliers ?

Quelles sont, pour vous, les leviers et les freins au développement de l'économie circulaire ?

.....

Rubrique libre

.....
.....

LES OBSERVATOIRES | **ECONOMIE**

Direction de la publication : Benjamin Grebot | Réalisation : Julien Florant, Quentin Delaune

Maquette et mise en page : Timothée Douy

Contact : ADEUPa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest | Tél : 02 98 33 51 71

contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021 | ISSN : 2425-9608 | Réf : 21/075 | Site web : www.adeupa-brest.fr

